



## Election d'un délégué au Syndicat d'Energie du Morbihan

DEL09\_2024\_16\_01

En exercice : 20

Présents : 19

Votants : 20

Le seize janvier deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents** : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

**Etait absente excusée** : PURENNE Myriam.

**Pouvoirs** : PURENNE Myriam donne pouvoir à TROTTIER Stéphane.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

↳ Le maire informe l'assemblée :

En application des articles L 5211-7 et L 5211-8 du CGCT, par délibération en date du 17 juillet 2020, le conseil municipal avait procédé à l'élection en son sein de deux délégués au syndicat mixte de coopération intercommunale Morbihan Energies.

Il s'agissait de MM José Fébras et Régis de Couësbouc.

M. De Couësbouc ayant démissionné, il convient de procéder à une nouvelle élection pour son remplacement.

↳ Le maire propose à l'assemblée de se prononcer par vote à bulletin secret, ou à main levée si unanimité sur ce procédé, sur la candidature de Monsieur Eric EVANNO.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L 5211-7 et L 5211-8 ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **PROCEDE** à l'élection à main levée (à l'unanimité) d'un délégué à Morbihan Energie :
  - Monsieur Eric EVANNO est élu à l'unanimité.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 17 janvier 2024

Le Maire,



Laurent DUVAL